VILLE DE
POUSSAN

Bulletin d'Information Municipal

3 - Juillet 2021

www.ville-poussan.fr / blog.ville-poussan.fr / www.facebook.com/villedepoussan/

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens

L'école est finie, l'été est là et il flotte dans l'air un sentiment de joie de vivre retrouvé.
L'été sera beau, avec sa légèreté, sa simplicité et c'est tant mieux ! Pourtant l'esprit de fête ne doit pas se vivre au détriment des efforts faits par tous à travers les longs mois que nous venons de traverser.
Si nous voulons pouvoir profiter le plus longtemps possible de moments de partage et de convivialité autour d'un café en terrasse, d'un repas en famille, d'un spectacle, d'une rencontre sportive, restons vigilants et gardons comme acquis un certain nombre de gestes barrières.

Si la fête de la musique ne ressemblait pas à celle que nous connaissions et apprécions, les festivités de cet été et de la rentrée sont prêtes et s'adaptent au contexte sanitaire de cette année écoulée qui fut difficile pour toutes et tous.
Nous espérons, que chacune et chacun d'entre vous, retrouvera de quoi se réjouir et profiter pleinement avec un programme renouvelé : le feu d'artifice tiré de la Mairie le 13 juillet, le grand loto du 14 juillet place de la Mairie, le retour des Assiettes Gourmandes les mardis soirs de juillet, les visites théâtralisées et la balade naturaliste du centre historique, le concert de la Fête Locale et la Ronde VTT des Vendanges fin août.

Et dès septembre, nous vous donnons rendez-vous au complexe sportif des Baux avec une nouvelle formule du Forum des Associations, sans oublier la 5ème édition du Festival d'Arts & d'Agapes au Jardin des Frères et les Journées du Patrimoine.

Il y a 1 an, le 5 juillet 2020, nous vous retrouvions au Foyer des Campagnes, où je prenais mes fonctions de Maire entourée de toute mon équipe.
1 an que nous travaillons sans relâche, pour être dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

La ville se dessine petit à petit, pour répondre à long terme aux besoins des Poussannais.
C'est avec conviction et motivation que l'équipe qui m'entoure continuera à vous servir.
Je sais au quotidien compter sur l'implication sans faille des agents de notre collectivité qui mettent tout en œuvre pour que notre ville affirme son caractère tout en préservant son identité.

Nous voulons une ville qui s'embellit au fil du temps et qui répond à vos besoins du quotidien.

En attendant de vous retrouver sur les manifestations, je souhaite à nos petits Poussannais de profiter du Centre de Loisirs installé au Jardin des Frères. Que l'été nous apporte des moments de joie et de partage.

Bel été à toutes et tous.

Florence Sanchez,
Maire de Poussan,
Vice-Présidente de Sète
agglopôle méditerranée

Bulletin d'Information Municipal de la Ville de Poussan - N° 3 - Été 2021

Directrice de la publication
Florence Sanchez, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Les élus du groupe majoritaire

Conception, réalisation, photos
Service Communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Page 4
Environnement et éducation

Page 6
La ville épanouissante

Page 8
la ville solidaire

Page 10
La ville en travaux

Page 12
Brèves....

Page 14
La ville en fête

Page 19
État civil

Page 20
Programme des festivités

Annuaire des services

Accueil
Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27 - mairie@ville-poussan.fr
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

État-civil
Tél. 04 67 78 99 53 - etat.civil@ville-poussan.fr

Secrétariat du Maire et des élus
Tél. 04 67 18 35 96 - mairie@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre
Tél. 04 67 78 99 54 - urbanisme@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30/17h30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service Communication, Culture et Patrimoine
Tél. 04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84
communication@ville-poussan.fr

Service Festivités, Protocole, Gestion des salles
Tél. 04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24
protocole@ville-poussan.fr

Service encombrants
Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Service Enfance Jeunesse
Tél. 04 67 43 78 44 - sej@ville-poussan.fr

Guichet unique
Tél. 04 67 18 24 85 - guichet.unique@ville-poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Du lundi au vendredi : 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs
ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - alp@ville-poussan.fr
ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - alpvh@ville-poussan.fr
Centre de loisirs ALE : tél. 04 67 18 13 38 - clsh@ville-poussan.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 18h30
Mercredi et vacances scolaires : 7h30 à 18h

Police Municipale
Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h
policemunicipale@ville-poussan.fr

Environnement et éducation

Une journée citoyenne pour restaurer une oliveraie

Le samedi 29 mai la mairie avait convié les habitants de Poussan à une journée citoyenne pour réhabiliter une ancienne oliveraie et une capitelle sises sur un terrain communal.

De nombreux habitants avaient répondu présents. Accompagnés par l'association « Pierres et Chemins de la Moure » et la société de chasse, ils se sont mis au travail pour dégager les oliviers étouffés par des plantes grimpantes et commencer le déblaiement de la capitelle.
Ce fut **une belle matinée sous le signe de la convivialité** et de la bonne humeur. D'autres journées seront organisées pour continuer le travail entamé et **redonner à ce lieu, l'image qu'il avait autrefois**. M. Garcia, Vice-président de Sète agglopôle chargé des espaces naturels et agricoles, ainsi que M. de Montredon, responsable des espaces naturels, sont venus ce jour-là nous apporter leur soutien et leur écoute.

Obtention du label Aire Terrestre Éducative

Le projet " Aire Terrestre Éducative " mené par deux classes de l'école des Baux : le CE2/CM1 de Mme Destaebel et le CM2 de Mme Mauduit, financé par la mairie de Poussan, la CPIE et la LPO, avec une participation des parents d'élèves, vise à sensibiliser les élèves sur la préservation de la biodiversité.

Sur un terrain communal, les élèves ont fait un état des lieux avec l'aide de Rémi, animateur de la LPO, coordinateur du projet : inventaire des plantes et des espèces animales, réalisation d'un herbier, analyse de la présence humaine autour de l'aire afin de comprendre ce qui peut nuire à la biodiversité. Les élèves ont décidé des actions à mener : affiches de sensibilisation, nichoirs pour les oiseaux, abris pour les hérissons, nettoyage régulier de l'aire, demande d'intervention du service technique de la ville.

Au fil des visites, les enfants ont pris conscience de l'importance des espaces naturels et du rôle qu'ils pouvaient jouer en s'impliquant dans leur préservation. Lors de la dernière séance de restitution des différentes actions engagées, les élèves et les enseignants ont eu la satisfaction d'apprendre que le label " Aire Terrestre Éducative " avait été attribué à leur école. Mené sur plusieurs années, ce projet sera expliqué aux autres classes afin de pouvoir transmettre le relais.

Mise en place d'un composteur partagé en cœur de Ville

Le jeudi 17 juin a été inaugurée l'aire de compostage collectif sur le plan Victor Hugo.
Cette aire, installée en collaboration avec Sète agglopôle méditerranée, dans le cadre d'une expérimentation sur la réduction des déchets, bénéficiera aux habitants du quartier.

Le choix d'un libre accès à cet équipement a été décidé et une évaluation régulière du bon fonctionnement sera assurée par les services de la commune. Le compost produit sera proposé aux habitants du quartier.
Cette aire de compostage s'intègrera au plan de réaménagement de cette place (en particulier sa végétalisation) dans le cadre d'**un projet collaboratif avec les habitants du quartier** à l'automne 2021.

Permis de végétaliser

Une vingtaine de projets a été validé et réalisé. Des plantes grimpantes, des pots de fleurs, des pieds d'arbres ornent maintenant nos villages. Nous remercions chaleureusement les habitants qui se sont portés volontaires pour entretenir ces plantations. Une seconde vague de candidatures sera proposée à l'automne.

Désimperméabilisation et végétalisation de l'école des Baux

La Mairie a répondu à un appel à projet de l'Agence de l'eau « Un coin de verdure pour la pluie » visant à désimperméabiliser et végétaliser la cour de l'école des baux dans le cadre de sa rénovation. Outre le fait de faciliter l'infiltration des eaux de pluie, cet aménagement apportera des îlots de fraîcheur, de détente, de calme et de biodiversité.
Une première réunion a déjà eu lieu, rassemblant autour du paysagiste concepteur retenu, tous les acteurs de la communauté éducative : enseignants, parents, agents du service enfance jeunesse. Les enfants ont également participé à un atelier où ils ont pu exprimer leurs attentes. D'autres ateliers sont prévus à la rentrée.

Installation des ruches communales

Durant le mois de mai, 4 ruches et leurs essaims d'origine française ont été installés sur un terrain que la commune venait d'acquérir. Les ruches décorées par les enfants du CLAE sont surveillées par M. Filliol agent communal passionné par l'apiculture. Cette action vise à favoriser la biodiversité. Les abeilles étant des insectes pollinisateurs une haie d'arbres et arbustes mellifères sera plantée en bordure de ce terrain. Cette haie permettra également de protéger les cultures avoisinantes, de capter du CO2 et de restaurer des corridors écologiques pour la flore et la faune. Sur la parcelle une plantation d'arbres fruitiers est également envisagée, associée éventuellement avec de la permaculture.

La ville épanouissante

Le Service enfance jeunesse propose de nombreuses activités

L'été du centre de loisirs

Une bonne nouvelle dans cette année pas comme les autres : **le centre de loisirs s'installe cet été à l'école Véronique Hébert et au Jardin des Frères**. Un nouveau cadre de jeux pour les petits Poussannais, qui pourront profiter de cet espace naturel pour des activités culturelles, sportives et traditionnelles en plein air. De nombreux intervenants vont être mobilisés pour des activités comme la pelote basque, la plongée et bien d'autres encore. Sans compter les jeux d'eau, les piscines, les sorties à Aqualand, au Grand bleu et dans les bases nautiques de l'étang de Thau pour un été plein de fraîcheur.

Les activités des ALP

Les accueils de loisirs continuent de travailler pour obtenir le label écocentre en sensibilisant les enfants avec des activités ludiques autour de différentes thématiques : citoyenneté, alimentation, préservation des ressources…

L'entretien du jardin apporte toujours beaucoup de plaisir aux petits jardiniers, et représente un support pédagogique intéressant autour des sciences naturelles et de l'alimentation, avec la récolte d'épinards, de salades, de carottes…
Les enfants ont participé à la réalisation d'une fresque sur la biodiversité, en participant à des ateliers d'art plastique pour dessiner leurs silhouettes et à des sorties « nature » pour identifier et étudier les différentes plantes de nos garrigues. De nombreux passants se sont arrêtés devant cet atelier urbain pour admirer le travail en cours et féliciter les artistes en herbe.

Les animateurs ont également proposé aux enfants de nombreuses activités : jeux, activités manuelles et créatives, sports, apprentissage du mandarin, cirque et slackline, atelier de prévention sur la violence… et beaucoup d'autres en préparation pour la rentrée.

Élaboration d'une charte des ATSEM

Les élus et les agents du Service enfance jeunesse de la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale ont conçu **une nouvelle Charte des Agents Territoriaux Spécialistes des Écoles Maternelles** pour définir le périmètre d'intervention de chacun, privilégier la recherche de bonnes pratiques fondées sur l'intérêt des enfants et encourager les professionnels à se concerter régulièrement.

Les ATSEM collaborent avec les enseignants dans le processus éducatif et le service périscolaire. Il est donc primordial que les différents éducateurs travaillent ensemble en cohérence et reconnaissent les bienfaits des interventions de chacun pour l'enfant.
L'objectif est qu'enseignant, ATSEM, et service périscolaire articulent leurs missions respectives de manière constructive, pour permettre les meilleures conditions d'accueil et de scolarisation pour tous les enfants.

Mme Reboul en tant qu'Adjointe au scolaire précise « *Je suis heureuse d'avoir pu contribuer avec tous les agents et les partenaires aux différents ateliers organisés pour l'élaboration de la charte. Il est important de se mobiliser et d'organiser le rassemblement de toute la communauté éducative autour d'une réflexion collective pour l'intérêt de nos enfants.* »

Commission restauration scolaire

Le lundi 7 juin s'est déroulée la première commission restauration scolaire, composée d'élus, de parents, d'enfants, d'agents et du prestataire, ce moment d'échanges a pour vocation d'aborder dans une démarche concertée, les points satisfaisants, et ceux à améliorer.

Cette première rencontre a permis d'expliquer le cadre légal de la nouvelle loi EGALIM, de présenter les outils participatifs mis en place sur les cantines pour récolter les avis des enfants, de présenter les différents projets engagés dans la démarche d'éducation alimentaire et de lutte contre le gaspillage, de répondre aux questions des familles.

A l'issue de la séance, il a été convenu :
- D'organiser des rencontres trimestrielles pour assurer un suivi régulier
- D'inviter les membres de la commission à partager un repas dans les cantines scolaires et à visiter le site du prestataire
- D'effectuer un sondage auprès des enfants sur leurs préférences alimentaires
- De renouveller les outils participatifs utilisés
- De mettre en place des pesées alimentaires pour analyser et assurer un suivi qualité (état des lieux, mesure et gestion des produits)
- De mettre en place des dons alimentaires pour lutter contre la précarité et réduire le gaspillage alimentaire.

LES INFOS DE LA RENTRÉE

La rentrée des classes a lieu le jeudi 2 septembre 2021

Attention, le premier jour de la rentrée
- Pas d'accueil ALP le matin de 7h30/9h
- Pas de cantine pour les petites sections, le jeudi 2 et le vendredi 3 septembre

Guichet unique d'inscription
26, rue de la Salle
Tél. : 04 67 18 24 85
guichet.unique@ville-poussan.fr
Ouverture d'été
- Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
- Du 7 juillet au 13 août et du 23 au 31 août

Le portail famille
Il permet de gérer directement en ligne les inscriptions, paiements, factures, attestations pour les activités du PEJ poussan.portail-defi.net

↘ INSCRIPTIONS 2021/2022

Le dossier d'inscription du Pôle Enfance Jeunesse est obligatoire pour tout enfant fréquentant au moins un de nos accueils de loisirs. Attention ! si vous avez rempli un dossier d'inscription dans le cadre de l'ALP (cantine, accueil matin/soir), vous n'avez pas à remplir de nouveau dossier.

Pour la rentrée 2021/2022, vous devez impérativement fournir l'assurance scolaire, vaccins (si vaccination dans l'année), quotient familial, coupon réponse du règlement intérieur (téléchargeable sur le portail famille), toutes modifications : (changement d'adresse, numéro de téléphone, mail, situation familiale.
Nous vous rappelons qu'un dossier déposé ne vaut pas inscription. L'accueil de votre enfant aux accueils périscolaires ne sera possible que si vous êtes à jour de vos paiements précédents.

Les inscriptions à la cantine, accueils et centre de loisirs (les mercredis uniquement) seront ouvertes à partir du lundi 12 juillet sur le portail famille. Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant à l'année.

Pour les vacances scolaires, les inscriptions se font 3 semaines avant chaque période. Attention, il n'y a pas de réinscription automatique. Le nombre de place étant limité, pensez à inscrire votre enfant au plus tôt.

Rappel pour les inscriptions cantine/ALP/ALE 48h à l'avance :
Lundi avant 11h pour le mercredi
Mardi avant 11h pour le jeudi
Mercredi avant 11h pour le vendredi
Jeudi avant 11h pour le lundi
Vendredi avant 11h pour le mardi

Le CCAS propose des actions de prévention pour les séniors

Formation prévention routière pour les séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poussan a invité les séniors Poussannais à mieux connaître les risques encourus dans la conduite d'une automobile.
Ainsi une trentaine de Poussannais ont répondu présents et ont écouté avec attention les conseils prodigués par M. Mutel Directeur de la Prévention Routière de l'Hérault qui a su répondre aux différentes interrogations.
Cet atelier de sensibilisation financé par le Département visait à conforter ces derniers dans leur capacité à conduire tout en étant conscients des précautions à prendre.
Cette intervention s'est clôturée par un quizz réussi par l'ensemble de l'auditoire sur les différentes attitudes à tenir en conduisant.
Madame Lacanal, Adjointe au Social et à la Santé informe qu'au vu de la réussite de l'opération et des mandes en attente, une prochaine cession aura lieu au mois de septembre.

SOCIAL

Arcopred
Prévention & Dépistage

Bien vieillir, ça s'apprend et c'est « tout un programme ! »

12 ateliers gratuits " bien vieillir " à partir de septembre pour les plus de 65 ans.

Ce n'est pas tout d'avoir une espérance de vie qui augmente ! Pour pouvoir en profiter, et vivre longtemps, encore faut-il être en bonne santé.

Le CCAS de Poussan, en partenariat avec Arcopred et le Département, vous proposent 12 séances animées par des professionnels de santé, en mairie, sur des thématiques préventives de santé publique pour prendre soin de soi, maintenir sa qualité de vie, son autonomie et conserver une bonne santé.

Renseignements et inscriptions au 04 67 18 35 91 avant le 8 septembre 2021 (places limitées)

Multi-Atelier BIEN VIEILLIR

lundi 13 septembre	14h	BILAN E-SANTÉ Senior
lundi 20 septembre	14h	CUISINER sainement
lundi 27 septembre	14h	MÉMOIRE à court terme
lundi 4 octobre	14h	MÉMOIRE à long terme
lundi 11 octobre	14h	Prendre soin DE SON COEUR
lundi 18 octobre	14h	Promotion de l'ACTIVITÉ PHYSIQUE
lundi 25 octobre	14h	HABITAT SÉCURISÉ & 1ers secours
lundi 8 novembre	14h	AUTONOMIE à domicile
lundi 15 novembre	14h	BIEN ÊTRE & estime de soi
lundi 22 novembre	14h	L'ALIMENTATION à découvert
lundi 29 novembre	14h	Un SOMMEIL de rêve
lundi 6 décembre	14h	Jouons avec nos 5 SENS

“ Tous à vos tablettes ! ”
10 ateliers gratuits à partir d’octobre

Le CCAS de Poussan en partenariat avec l’association TD’aiM propose 10 ateliers dédiés à la découverte, l’apprentissage, et la mémorisation des termes et procédures, sur tablette et/ou ordinateur, téléphone… afin de favoriser l’usage du numérique chez les seniors.

Avec le financement de la CARSAT, l’association poursuit sa démarche en proposant des ateliers pratiques avec une dynamique de groupe permettant aux séniors d’apprendre à leur rythme en toute convivialité.

Des mises en situation seront proposées, afin de **réaliser/gérer ses démarches administratives** (impôts, retraite, santé, comptes Améli…), **s’informer et surveiller sa santé** (actualités, infos, appareils de télésurveillance, suivi médical), **communiquer/rencontrer** (famille, amis, réseaux sociaux…) **se divertir, lire, apprendre** (livres audio, ebooks, tutos, vidéos, musiques…)

Ces ateliers favorisent la mémoire et la stimulation cognitive.
Ils sont hebdomadaires, au nombre de dix, et concernent un public de plus de 60 ans.
Ils sont gratuits et destinés aux débutants.

Ces ateliers hebdomadaires se tiendront en mairie et débuteront à compter du 8 octobre 2021 jusqu’au 10 décembre 2021.

Renseignements et inscriptions au 04 67 18 35 91 avant le 24 septembre 2021 (places limitées)

Plan canicule

Le Plan national canicule a pour objectif d’anticiper l’arrivée d’une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et d’adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial, en portant une attention particulière aux populations spécifiques identifiées.

C’est pourquoi, avant la vague de chaleur, toute personne vulnérable, âgée ou isolée à domicile est invitée à se faire inscrire au plus tôt sur le registre tenu à disposition au secrétariat du CCAS au 04 67 18 35 91.

Il est également recommandé :
- d’indiquer sur un document mis en évidence près du téléphone les coordonnées des personnes référentes (famille, médecin traitant, auxiliaire de vie, service de soins…)
- de rendre facilement accessibles les derniers documents médicaux (ordonnances, résultats d’analyse, comptes rendus…)

La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Des gestes simples permettent d’éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Antenne de la Banque alimentaire

Inscription à compter du 1er septembre au CCAS sur rdv au 04 67 18 35 91

Documents à fournir le jour de l’inscription
Livret de famille
Pièce d’identité ou carte de séjour
Attestation de la carte vitale
Dernier avis imposition
Dernière quittance de loyer
Dernière quittance d’EDF
Dernière notification RSA de la CAF (– de 3 mois)
Dernière notification ASSEDIC et dernier talon de paiement
Certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans
En cas d’hébergement :
Attestation d’hébergement + pièce d’identité + justificatif de domicile de l’hébergeant

Madame Géraldine LACANAL, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales et à la Santé insiste sur la parfaite confidentialité des dossiers.

SOCIAL

Campagne de vaccination Covid-19

de janvier à mai 2021

348 Rendez-vous pris
par le CCAS au centre de vaccination Covid pour les séniors poussannais

A VENIR*…

Bourse au permis citoyen
Cérémonie des nouveaux nés
Semaine bleue
Gôuters vidéo
Repas des Aînés

* selon évolution de la situation sanitaire

La ville en travaux

Chemin des Cresses

Après les travaux réalisés sur le réseau d'eaux usées et d'adduction d'eau, suivront l'enfouissement des réseaux secs, l'éclairage public, le réseau pluvial, et la réfection de la voirie.

Éclairage public

Des éclairages publics solaires d'une nouvelle génération ont été installés dans une zone accidentogène de nuit : avenue de la Gare, chemin de Marqueval, chemin de Sainte-Catherine. Ces équipements autonomes faciles à installer ne consomment pas d'électricité et peuvent être déplacés vers des zones éloignées des alimentations électriques en cas de besoin.

Marquage au sol

Une campagne de rénovation des traçages de signalétique routière au sol a été engagée sur l'ensemble de la voirie communale.

Parking de la MJC

Le mur qui s'était effondré suite aux intempéries le long du parking de la MJC a été remonté et renforcé, le Services Technique a réalisé les enduits de finition.

Arceaux sécurisés pour vélos

Dans le cadre de la mise en place du plan vélo, de nouveaux arceaux de stationnement sécurisé viennent d'être installés par la SAM devant la Mairie, au parking de la MJC, au citypark de Maleska et au Foyer des Campagnes. Ils complètent ceux déjà installés à l'école Véronique Hébert.

Fibre optique

Les travaux de pose de l'infrastructure réseau pour le déploiement de la fibre se poursuivent à Poussan avec l'installation des armoires de répartition et des chambres de pieds d'immeubles dans les quartiers.

Espace jeunes à la MJC

Le Service Technique réaménage l'ancienne salle du restaurant municipal à la MJC pour en faire le nouvel Espace Jeunes : pose d'un faux plafond, électricité, éclairage, menuiseries, pompe à chaleur... pour un coût global de 21 500 € TTC.

Entretien de la voirie communale

La commune vient de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une épareuse qui permet au service technique de réaliser des travaux de fauchage et d'entretenir les talus de la voirie communale.

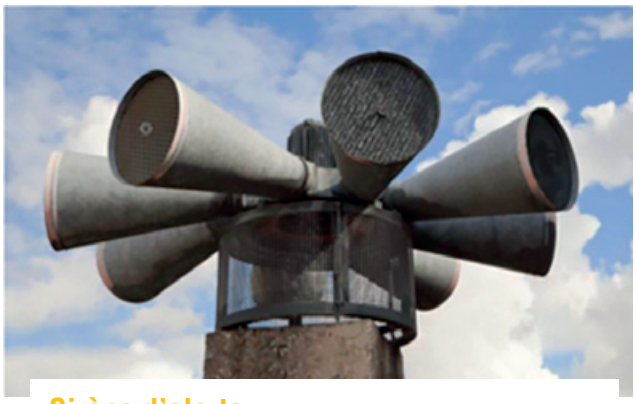

Sirène d'alerte

Dans le cadre du Système d'Alerte et d'Information des Populations mis en place par le ministère de l'Intérieur, une sirène d'alerte va être installée au poste de police, boulevard du Riverain.

Curage fossés autoroute

Vinci Autoroute a effectué des travaux d'entretien sur les fossés et buses d'évacuation des eaux pluviales au niveau du passage sous l'autoroute à l'intersection du Chemin du Giradou et du Chemin de Loupian. Ces travaux permettront de faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement de l'amont.

Accès aux zones naturelles sensibles

Mise en service du portique automatique d'accès au secteur de la Moulière et de la crique de l'Angle.

ZA des Trouyaux

Les travaux de réhabilitation de la zone d'activité, menés par Sète agglopôle sont entrés dans leur phase finale avec la pose des enrobés, livraison prévue à la rentrée.

Culture et patrimoine

Concert à table avec le TMS

Enfin le retour du spectacle vivant !
Enfin le retour de la culture, de l'art, de la poésie, de la musique. Et **enfin le retour des artistes et du public**.
Le Service Culturel de la ville de Poussan accueillait ce samedi 12 juin le spectacle musical " Concert à table" sous le préau de l'école des Baux.

Les artistes Claire Diterzi et Stéphane Garin ont offert, en toute intimité, un étonnant concert plein de créativité et de poésie à un public conquis.

Merci au Théâtre Municipal de Sète de nous permettre d'accueillir des spectacles de grande qualité et nous en aurons d'autres au cours de la prochaine saison.

Salle du chevalet

La salle sous la crèche porte désormais un nom : « **Salle du Chevalet** », choisi en hommage aux générations de petits Poussannais qui, chaque année, apprennent consciencieusement cette danse folklorique.
Celle-ci est caractéristique de notre village et chaque mardi gras, les enfants se préparent dans cette salle avant d'apparaître, en pleine lumière, sur la place de la Mairie pour ensuite défiler au son des hautbois et des tambours jusqu'au Foyer des Campagnes. Ils s'y produisent alors fièrement devant une foule de parents et d'amis enthousiastes.

Vie associative

Une association pour développer l'énergie renouvelable, locale et citoyenne

Avis de naissance en 2021 de l'association La Moure solaire, lauréate en janvier, de la Région Occitanie et de l'ADEME pour le développement des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique.
Objectif : créer une « coopérative d'investissement citoyen Poussannaise » pour produire ensemble de l'énergie renouvelable localement, dans une démarche de bénévolat et de compétence.
Ce projet, soutenu par la Région, propose comme mode d'action la production d'électricité solaire, l'investissement dans la rénovation énergétique, la réduction de l'empreinte carbone de notre mobilité.
L'association tiendra un stand lors des Assiettes gourmandes les mardis de juillet.
Pour plus d'informations : Antoine au 06 50 02 93 93
ou : LaMoureSolaire@gmail.com

Sécurité

Activation de la zone 30

Afin de répondre à des impératifs de sécurité, de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie, la zone 30 km/h a été étendue à l'ensemble de la zone urbaine de Poussan le lundi 7 juin 2021.

Rouler à 30km/h permet de sécuriser les accès piétons, réduire les nuisances sonores et limiter la vitesse de certains axes où la circulation des véhicules est souvent trop rapide.

A savoir, la distance de freinage est de 13m à 30 km/h contre 26m à 50 km/h, le champ de vision est également plus large ce qui permet d'anticiper et d'éviter les accidents. En cas de choc le risque d'être tué est beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.

Réduire la vitesse limite les nuisances : bruit divisé par 2, moins de trafic et de pollution grâce au développement des déplacements non motorisés.

La ville s'ouvre à tous et tous les usages : les espaces publics ne sont pas seulement des voies de circulation ! Une ville apaisée, c'est permettre à tous de se déplacer : piétons, cyclistes, enfants, personnes agées ou à mobilité réduite. L'amélioration du cadre de vie renforce l'attractivité des commerces de la ville face aux zones commerciales excentrées sans caractère.
Des contrôles de vitesse réguliers sont effectués par la Police Municipale afin de faire respecter la réglementation.

Mise en sens unique de la rue du Marathon

Suite à l'interpellation des riverains de la rue du Marathon et alentours quant aux difficultés récurrentes et à la dangerosité de la circulation sur cette rue, l'Élu à l'urbanisme et à la sécurité accompagné par le chef de service de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques a organisé **une rencontre de quartier** où ils ont pu présenter un projet de mise en sens unique de cette rue étroite afin de trouver un compromis visant à apaiser cet axe de circulation.

Des échanges constructifs avec les riverains ont permis d'affiner le projet d'aménagement de la rue en sens unique et de trouver un accord sur un projet commun.

La rue du Marathon sera donc mise en sens unique dans le sens de la descente et la remontée se fera par le lotissement de la source des Horts et la rue des Amandiers où des aménagement de sécurité ont déjà été mis en place (miroir, traçage au sol).

Les agents du Service technique vont maintenant pouvoir préparer ce nouvel aménagement que nous souhaitons mis en œuvre avant la fin de l'année dans la mesure où les prestaires répondront rapidement malgré la période estivale.

Les Assiettes gourmandes

Les mardis 13 et 20 juillet dès 19h

Le CPIE Bassin de Thau accompagne toute l'année bénévoles et producteurs, pour créer et animer le circuit-court Paniers de Thau, sur Poussan et d'autres communes du territoire.

Les producteurs et bénévoles Pouss'en Faim vous proposent, chaque semaine, toute l'année, des produits locaux, responsables et de saison : huiles, fruits & légumes, pains, raviolis, pâtes, fromages, poissons fumés, coquillages, spiruline, savons, traiteur, gâteaux, vins, épices, oeufs...

Venez à leur rencontre à l'occasion des Assiettes gourmandes qu'ils organisent avec la commune de Poussan : place de la Mairie le 20 juillet et dans les Halles le 13 juillet. Vous pourrez déguster de bons produits en profitant d'animations et de concerts (assiette entre 2 et 5 €).

Entrée gratuite, ouvert à tous

Rejoignez l'équipe de bénévoles :
pouss.en.faim@cpiebassindethau.fr

La Fête Nationale

Mardi 13 juillet Spectacle pyrotechnique
Mercredi 14 juillet Loto
Place de la Mairie

Le Service Festivités de la Ville vous invite le 13 juillet place de la Mairie pour un show moderne, novateur et inédit.
Un spectacle pyrotechnique à partir de 22h, suivi du vin à la française.
Le lendemain à 18h, en collaboration avec le Club de l'Avenir, venez participer au Grand loto du 14 juillet.
Cartons en vente sur place (1 carton : 2 € - 6 cartons 10 € - 12 cartons 15 €), buvette.

Histoire, plantes et vin

Vendredi 16 juillet à 18h devant les Halles

"L'Espangassat" est une association qui propose des sorties nature. Des rendez-vous conviviaux pour découvrir les richesses et les secrets de la faune et de la flore avec des passionnés.
Vendredi 16 juillet, à 18h, Stéphane vous emmènera à la rencontre de la nature sauvage à Poussan.
Des Halles au cimetière, en passant par ruelles, places et châteaux, vous connaîtrez les secrets du patrimoine naturel et culturel de Poussan.
Une balade conviviale pour redécouvrir l'histoire de la Ville, ses oiseaux ricanant ou gazouillant et les plantes compagnes, comestibles, médicinales ou toxiques.

La balade sera prolongée par une visite au caveau du Mas d'Aimé, avenue de Bédarieux, pour une dégustation de vins élevés aux pieds des collines de la Moure.

Prix 4 €/personne
Sur réservation : 04 67 78 99 56
communication@ville-poussan.fr

Les visites théâtralisées

Jeudis 22 juillet et 19 août à 21h
Dimanche 19 septembre à 17h
Départ devant les Halles. Gratuit

Renouant avec une tradition très appréciée des Poussannais et des visiteurs, le Service Culturel de la Ville a commandé un spectacle déambulatoire à la Cie du Strapontin pour des visites guidées théâtralisées du centre historique.

Un spectacle pédagogique et burlesque, mêlant histoires et anecdotes écrit par le metteur en scène Amélie Zaroukian.
A ne pas manquer !

Le Forum des Associations

Samedi 4 septembre - 9h / 17h
Complexe Sportif des Baux

La Ville de Poussan vous invite à participer au Forum des Associations, retrouvez toutes vos associations Poussannaises, sportives, culturelles, festives, ludiques et caritatives pour une nouvelle saison que nous souhaitons riche en activités, rencontres et partages. Durant ce forum vous pourrez assister à des démonstrations et échanger avec les associations.

Ce forum 2021 est l'occasion de rencontrer des bénévoles qui participent toute l'année à la richesse de la vie associative de Poussan. Nous comptons sur la présence des habitants pour que cette journée soit pleine de convivialité.

Inscription au Forum des Associations
Les associations désireuses de participer à ce rendez-vous pourront s'inscrire à l'accueil de la Mairie et par courriel : **sports@ville-poussan.fr jusqu'au 30 juillet 2021**

Le Festival d'Arts et d'Agapes

PROGRAMME

11h Devant les Halles
spectacle avec Michel et Yvette suivi d'une déambulation à travers les rues du vieux village vers le jardin des Frères.

12h Ouverture des ateliers au jardin des Frères
La petite usine à taille douce de Caro et Loulou
L'atelier chapeau de Ziote
Le FabLab de la Palanquée
L'atelier Catfarm
L'atelier calligraphie,
La construction de l'animal totémique d'Ar&dAchon
La brocante livres
Les bricoles de Véro
L'éco-atelier d'Antoine
Atelier énergies renouvelables par La Moure Solaire
L'atelier maquillage les Aquarellas

Restauration et buvette sur place en musique
15h Spectacle "12 rue d'la joie" Cie Mungo
18h30 Spectacle Hamlet en 30 minutes Cie Bruit qui court
20h La Veillée d'Arts et d'Agapes
soirée repas-concert avec les Art Vida, chanson festive world.
Repas sur réservation avant le 1er septembre auprès d'Escapades assoescapades@gmail.com / HelloAsso

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Samedi 18 septembre à partir de 10h Hôtel de Ville

Lorsqu'on aménage dans une nouvelle ville, il est très important de s'approprier rapidement son nouveau cadre de vie.
C'est pourquoi, le samedi 4 septembre, Madame le Maire et le Conseil municipal accueilleront les nouveaux habitants de Poussan.

Après un café de bienvenue dans le hall de la Mairie, une présentation commentée leur permettra de découvrir les atouts de notre ville : vie scolaire, culturelle, sportive, festive, associative, ... et tous les services dont ils disposent désormais en qualité de poussannais.

Les Élus s'efforceront de répondre aux questions au cours d'un apéritif brasucade qui clôturera cette matinée.

Inscription à l'accueil de la Mairie avant le 7 septembre
Informations : protocole@ville-poussan.fr

Journées européennes du patrimoine

Patrimoine pour tous

PROGRAMME 2021

Samedi 18 septembre

11h30 Découverte du cadran solaire
avec Roger Tognetti, gnomoniste créateur du cadran
Rendez-vous place de la Mairie
Gratuit

17h Sur le chemin des capitelles
avec Pierres et chemins de la Moure
Rando découverte du patrimoine naturel et bâti en garrigue.
Rendez-vous parking du complexe sportif
Gratuit

Dimanche 19 septembre

17h Visites théâtralisées du centre historique
Déambulation histomouristique par la Compagnie du Strapontin
Rendez-vous devant les Halles.
Gratuit

Organisées par le service culturel de la Ville de Poussan

VILLE DE POUSSAN

Les journées du patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
Gratuit, sans inscription

Pour la 38ème édition des Journées Européennes du Patrimoine le Service Culturel de la Ville a prévu trois temps forts les samedi 18 et dimanche 19 septembre pour donner à chacune et chacun l'occasion de se retrouver, de partager, d'apprendre et de s'émerveiller ensemble en découvrant le cadran solaire, en parcourant le chemin des capitelles et déambulant dans les rues du centre historique au cours d'une visite théâtralisée.

Renseignements auprès du Service Culturel de la Ville
Tél. : 04 67 78 99 56 – communication@ville-poussan.fr

Songes d'automne

Samedi 9 et dimanche 10 octobre

Le Service Culturel de la ville vous propose de participer à la sixième édition du salon des arts « Songes d'Automne ».
Ce salon accueillera les artistes peintres et /ou sculpteurs amateurs de Poussan et ses environs.
Du figuratif à l'abstrait, toutes les expressions et toutes les techniques pourront être représentées.

Les créateurs intéressés peuvent présenter leur candidature en déposant un dossier à la Mairie à l'attention du Service Culturel avant le 10 septembre.
Ce dossier devra être composé des pièces suivantes :
- CV de l'artiste
- Photographies de 4 à 6 œuvres maximum
- Une enveloppe timbrée (pour réponse)
- Un chèque de caution de 50 € à l'ordre du Trésor Public (restitué en fin de salon)

Les dossiers incomplets seront refusés. Le comité de sélection se réunira courant septembre pour examiner les candidatures et sélectionner les artistes retenus pour le salon. Ces derniers seront informés par courrier.

Renseignements auprès du Service Culturel de la Ville
Tél. : 04 67 78 99 56 – communication@ville-poussan.fr

Du 1er mai au 30 juin 2021

NAISSANCES

ALPHONSE Manoah	04.06
BENUREAU Alessandro	28.05
BOCQUIN GONZALEZ Charlie	08.06
BOURRET Maxime	24.05
BUSICCHIA PAULET June	03.05
CARQUILLAT JEAN Maé	07.05
CAURET Livaï	09.06
GARROUSTE Bastian	08.05
HERAUD Louka	13.06
LABADIE Mady	04.06
LAMBERT LE BRAZIDEC Ava	14.05
LAMBO Eden	26.06
MARCOU MASSA Cataleya	25.06
PROTA Loris	18.06

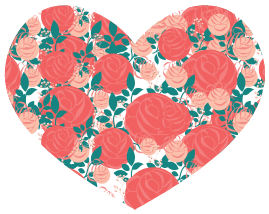

MARIAGES

AGULLO Laurent PHILIPPE Catherine, Anne-Marie	24.04
VELEZ Damien ALIBERT Mylène, Maria	22.05
CHIAPELLO Nicolas CAZZANI Marion	12.06
GAILLARD Julien CHARAYRON Emmie	19.06

DÉCÈS

BAOT Roger	10.05
DESVIGNES Denise	16.06
GARAIT Agnès	17.06
NATUREL Daniel	12.06
ROMERO Maria	18.05
SALASC Alain	25.06
THALAMAS Michelle	22.06

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Poussan, un nouvel art de vivre

La tribune d'expression des groupes municipaux n'a pas été publiée pour des raisons juridiques.

Liste Poussan, tout simplement

La tribune d'expression des groupes municipaux n'a pas été publiée pour des raisons juridiques.

JUILLET

Assiettes Gourmandes des Paniers de Thau
Circuit court de producteurs locaux les Pouss'en faim
assiettes dégustation, animation musicale
Mardi 13 juillet - 19h - Halles
Mardi 20 juillet - 19h - Place de la Mairie
2/5 € l'assiette
07 82 44 17 35 - info@paniersdethau.fr
Facebook : @Paniers de Thau

Fête Nationale
Mardi 13 juillet
22h - Place de la Mairie - Spectacle pyrotechnique
22h30 - Place de la Mairie - Vin à la française
Mercredi 14 juillet
18h - Place de la Mairie - Loto du Club de l'Avenir
Facebook : @villedepoussan - blog.ville-poussan.fr

Histoire, plantes et vin
Balade naturaliste dans le centre historique avec
l'Espangassat et dégustation de vins du Mas d'Aimé
Vendredi 16 juillet
Départ de la balade à 18h devant les Halles
durée 1h - Prix 4 €/pers.
Dégustation au Mas d'Aimé à partir de 19h
sur réservation : 04 67 78 99 56 - communication@ville-poussan.fr

Pétanque, Grand prix des commerçants
Samedi 17 juillet - Complexe sportif des Baux - 14h30
laboulepoussannaise@gmail.com

Visite théâtralisée du centre historique
Déambulation histomouristique par la Cie du Strapontin
Jeudi 22 juillet - Rendez-vous devant les Halles - 21h - Gratuit

AOÛT

Fête locale, orchestre Ultima
Concert assis, buvette, service à table
Dimanche 1er août - 21h - Place de la Mairie - Gratuit

Rétro Pouss'auto
Réunion de véhicules anciens
Dimanche 8 août - 9h/13h - Place de la Mairie
leclub@retro-pouss-auto.fr

Pétanque, Grand prix de la Ville de Poussan
Samedi 14 août - Complexe sportif des Baux - 14h30
laboulepoussannaise@gmail.com

Visite théâtralisée du centre historique
Déambulation histomouristiques par la Cie du Strapontin
Jeudi 19 août - Rendez-vous devant les Halles - 21h - Gratuit

Ronde VTT des vendanges
Circuit ludique et technique, stands et animations
Samedi 28 août - Place de la Mairie - 14h30 à 19h30
Inscription à partir de 12h - 8 € adultes / 5 € jeunes
Infos Facebook : Ronde VTT des vendanges

SEPTEMBRE

Forum des Associations
Samedi 4 septembre - 9h/17h - Complexe sportif des Baux
Inscriptions associations : sports@ville-poussan.fr
Possibilité de restauration sur place

Rétro Pouss'auto
Réunion de véhicules anciens
Dimanche 5 septembre - 9h/13h - Place de la Mairie
leclub@retro-pouss-auto.fr

Festival d'Arts & d'Agapes
Samedi 11 septembre
11h - Spectacle et déambulation - derrière les Halles
12h - Ateliers, spectacles - Jardin des Frères
20h - Veillée, repas, concert - Jardin des Frères
EscapadeS : assoescapades@gmail.com
Facebook : Festival d'Arts et d'Agapes#5

Pétanque, concours de secteur
Samedi 18 septembre - Complexe sportif des Baux - 14h30
laboulepoussannaise@gmail.com

Accueil des nouveaux habitants
Présentation conviviale de la ville par l'équipe municipale
Samedi 18 septembre - 10h - Hôtel de Ville
Sur inscription à l'accueil de la Mairie avant le 7 septembre
protocole@ville-poussan.fr

Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 18 septembre
11h30 - Place de la Mairie - Découverte du cadran solaire
17h - Complexe sportif des Baux - Chemin des Capitelles
Dimanche 19 septembre
17h - Rdv devant les Halles - Visites théâtralisées du centre historique avec la Cie du Strapontin
Gratuit

Pétanque, concours des Présidents de secteur
Dimanche 19 septembre - Complexe sportif des Baux - 14h30
laboulepoussannaise@gmail.com

Assemblée générale du Strapontin
vendredi 17 septembre - 19h - Salle de spectacle (MJC)
Réservation : 06 42 13 54 88
contact@compagniedustrapontin.fr

Théâtre " Cellule de crise "
de Florence Trebuchon par la Cie Atria
Samedi 18 septembre - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€/ 5€
Réservation : 06 42 13 54 88
contact@compagniedustrapontin.fr

Programme susceptible d'être modifié
selon l'évolution de la situation sanitaire